



ÉTAPE 1

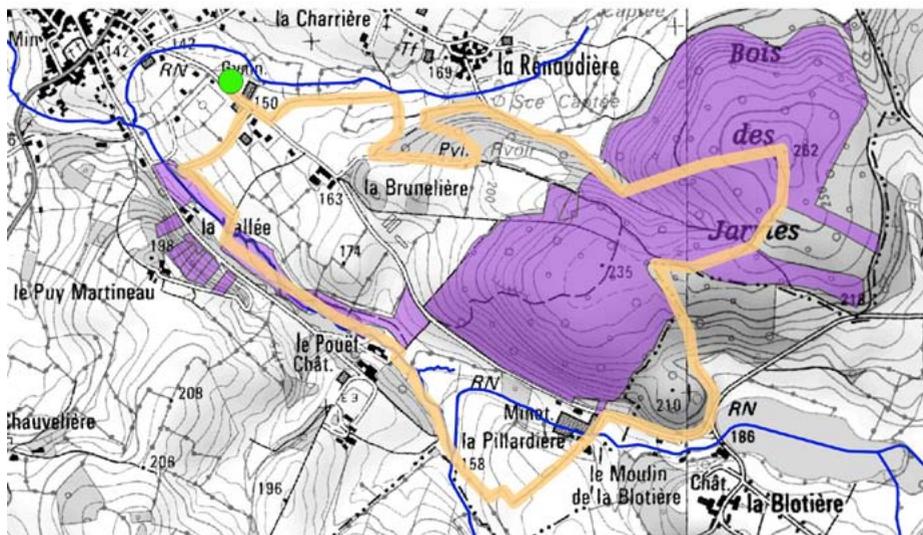
Têtes de bassin versant

 Départ-Arrivée
St-Mars-la-Réorthe
(salle de sport)

 Balade commentée
2h30

 Difficulté
3/5

 6 km



 Point de départ

 ENS du département Vendée

 Itineraire randonnée

 Cours d'eau

0 200 400 m 

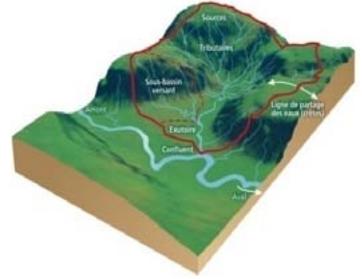
Réalisation - CPIE sèvre et bocage, 2018
Sources- scan25 / CD85 / CPIE SB



SÈVRE ET BOCAGE

Tête de bassin versant

Un bassin versant (BV) est un territoire où l'ensemble des eaux qui y circule alimente un même cours d'eau ou une même nappe d'eau souterraine. Une tête de bassin versant est la zone la plus en amont de la surface d'un BV (très petits cours d'eau, parfois intermittents et à faible débit, nombreuses petites zones humides).



Cours d'eau tête de bassin

Intérêts

Les têtes de bassin versant représentent notre « capital hydrologique ». Elles constituent des lieux privilégiés dans les processus d'épuration de l'eau, la régulation des régimes hydrologiques... De part leur services écosystémiques, elles conditionnent, de façon primordiale, l'état des ressources en eau en aval, en quantité et en qualité mais aussi la biodiversité.

Enjeux

La dégradation de ces milieux peut être très rapide surtout en cas d'impacts cumulés :

- Plans d'eau en barrage du ruisseau ou à la source
- Travaux hydrauliques : recalibrage, drainage
- Colmatage du lit : érosion des sols ou piétinements de bovins.
- Entretien non adapté de la ripisylve* : pas d'entretien ou arasement total

Que dit le SDAGE ** ?

Les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin jouent un rôle bénéfique pour l'atteinte de bon état et le fonctionnement naturel des milieux aquatiques. Ce bénéfice profite collectivement à l'ensemble des acteurs à l'échelle du bassin.

- 1 – inventaire des têtes de bassin
- 2- hiérarchisation en fonction des pressions et de l'état écologique
- 3- définition et mise en œuvre d'un programme d'actions

*Ripisylve = haie en bord de cours d'eau

** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Qu'en est-il dans le bocage vendéen ?

- Un **inventaire des cours d'eau** est en cours à l'échelle communale dans tout le département de la Vendée. Cet inventaire est important pour les têtes de bassin qui sont actuellement sous-identifiées.
Ex sur la commune de Pouzauges : 48 km de cours d'eau avant inventaire – 67 km après inventaire soit + 40 % de cours d'eau et autant de têtes de bassin !
- Un **état écologique mitigé**, les indicateurs tel que celui basé sur les peuplements de poisson vont de très bon à mauvais suivant les ruisseaux.
- Un **impact négatif des plans d'eau marqué** : augmentation de la température du ruisseau, diminution du débit, présence d'espèces non adaptées...
- Des **études** sont en cours sur les têtes de bassin pour définir des programmes d'actions.

Points de vue...

De la goutte d'eau



La fraîcheur !

Je suis fraîche, oxygénée, filtrée par les plantes et les bactéries.

Je ruisselle, je cours...

Je vais d'un milieu à un autre, en surface, sous terre...



Ecrevisse à pieds blancs



De la biodiversité

La belle vie

Faune et flore riches et diversifiées, habitat et nourriture abondants et voilà des espèces rares telles que l'Écrevisse à pieds blancs, la lamproie ou encore la truite et oui ! Des nouvelles populations naturelles de truites ont été détectées dans le bocage vendéen.

De l'homme



De quoi parlez-vous ?

C'est un cours d'eau pour vous ça ? Je pensais que c'était un fossé. C'est tout petit, mais c'est vrai qu'il est en eau une bonne partie de l'année.

Alimentation en eau potable, la spécificité de St-Mars-la-Réorthe

- **La commune de St-mars-la-Réorthe est située en tête de bassin versant.** Ainsi elle est parsemée de petits cours d'eau, de zones humides, de sources qui vont alimenter les cours d'eau tel que le Lay. Cours d'eau pour lesquels la majorité des vendéens sont tributaires pour l'alimentation en eau potable à partir de ces eaux de surface.

- **Mais St-Mars à la chance de bénéficier de réserves d'eau souterraine** sur lesquelles deux puits ont pu être édifiés. Ces captages alimentent aisément la commune, ils cumulent une production de 700m³/jour pour une consommation journalière de la commune de 150m³/jour.



Fontaine liée au captage

- **Toutefois, ces réserves sont à une faible profondeur,** les puits mesurent seulement 2-3 m. Aussi le respect des périmètres de protection est essentiel pour préserver la bonne qualité actuelle de la ressource.

Partenaires financiers et techniques



Un grand **MERCI**
à l'équipe de bénévoles qui gère
les sentiers de St-Mars-la-Réorthe



SÈVRE ET BOCAGE
CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

www.cpie-sevre-bocage.com

contact@cpie-sevre-bocage.com

Association Maison de la Vie Rurale

CPiE Sèvre et Bocage- La Flocellière- 85700 SEVREMONT

Tél. 02 51 57 77 14/Fax : 02 5157 28 37